

Nous devons veiller très attentivement quotidiennement pour que les petits secrets que nous pouvons avoir pour assurer notre défense ne soient pas connus de ces grandes puissances, afin que nous puissions, à notre tour, assurer notre autonomie, notre sécurité. Je pense bien que, si on agit toujours comme on le fait aujourd'hui, en informant toute la population des dangers qui nous guettent, de l'espionnage qui peut se faire à l'intérieur de nos frontières, cela va être de nature à attirer l'attention de tous les Canadiens pour que chacun, quelle que soit sa langue, sa religion, soit d'abord et avant tout un vrai Canadien fier du Canada et prêt à le défendre contre qui que ce soit, prêt également à coopérer avec le gouvernement, quel qu'il soit, pour assurer la sécurité et pour assurer que dans nos murs, à l'intérieur des ambassades des pays qui sont sur le territoire canadien, on travaille non pas de façon à découvrir nos petits secrets dont nous sommes fiers mais de façon à établir une plus grande collaboration entre les peuples par l'intermédiaire des ambassades.

Je félicite encore une fois le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et je veux lui souhaiter une bonne santé afin qu'il puisse accomplir sa mission. Je le voyais la semaine dernière, comme les députés l'ont vu à la télévision, alors qu'il était en voyage en Chine et que très fièrement il se présentait devant les grands chefs d'État chinois. Peu importent nos opinions et nos appartenances politiques, cela n'a pas d'importance lorsqu'il s'agit des questions internationales et des relations avec les autres peuples car nous devons tous appartenir à la même politique de fierté canadienne pour la défense et le respect de nos droits canadiens dans tous les pays du monde.

● (1532)

[Traduction]

M. Clark: Monsieur l'Orateur, j'ai au moins une question à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures et je suis certain que mes collègues en auront également. Si j'ai bien compris, le ministre lui-même a été informé de ces questions vers la mi-janvier. Puisqu'il s'agit d'une question de sécurité, le ministre peut-il nous dire si l'ancien solliciteur général en a été informé durant le cours de cette opération et de quelle nature était la participation du solliciteur général ou de ses fonctionnaires dans cette affaire?

M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, j'ai peur de ne pouvoir donner de réponse précise à cette question. Je ne tente pas de me dérober, mais il conviendrait peut-être d'adresser la question au solliciteur général à un moment plus approprié. Je puis dire à la Chambre et au chef de l'opposition qu'en règle générale, le ministère des Affaires extérieures n'intervient que lorsqu'on sait exactement à quoi s'en tenir. A ce moment-là, la GRC nous informe et nous prenons les mesures qui s'imposent en matière de relations extérieures. Voilà pourquoi je ne suis personnellement pas au courant de la mesure dans laquelle l'ancien solliciteur général participait à l'enquête.

M. Lawrence: La déclaration du ministre ne précise pas à quelle direction de la GRC appartenait l'agent qui a été

Espionnage

contacté. Appartenait-il au service de sécurité ou à une autre direction de la Gendarmerie royale?

M. Jamieson: Je suis sûr que nous pourrions obtenir un jour ou l'autre des explications plus précises de la part de la GRC sur les tenants et les aboutissants de cette affaire. J'ai su que la première des deux fois où l'agent de la GRC en question a été pressenti par les Soviétiques, il travaillait à un projet en particulier. Plus tard, il a été muté à un autre travail et c'est alors que les contacts ont été établis afin de le suborner. Quand à savoir ce qu'il faisait exactement, je n'ai pas ces renseignements en mains. Je ne crois que ce soit là une affaire confidentielle. Je serais heureux de me renseigner, mais j'ai cru comprendre que la première fois, il travaillait pour un service quelconque et ce n'est qu'après sa mutation que les Soviétiques qui le connaissaient bien quand il occupait son premier emploi ont établi le contact avec lui.

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, j'aimerais que le ministre dise à la Chambre quand, en sa qualité de secrétaire d'État aux Affaires extérieures, il a été mis au courant des activités des espions, afin que tout le monde le sache. Peut-il expliquer à la Chambre pourquoi il a attendu? Je sais qu'il était à l'étranger mais il y a, si je ne m'abuse, d'autres raisons pour avoir attendu jusqu'à aujourd'hui pour faire une déclaration.

M. Jamieson: J'ai agi de la sorte pour deux raisons. C'est le 9 janvier que l'on m'a annoncé officiellement que la GRC avait terminé ou pratiquement terminé, et j'insiste sur le terme «pratiquement», son enquête. Le délai qui s'est écoulé depuis lors est dû à deux raisons. L'une, c'est que j'étais à l'étranger pour deux semaines et l'autre, c'est que la GRC désirait, si je ne m'abuse, établir une dernière liaison avant de terminer l'enquête et ses recherches. Lundi dernier, à mon retour, on m'a signalé qu'il était inutile d'aller plus loin et les dirigeants de la GRC m'ont mis eux-mêmes au courant de la situation; j'ai donc décidé immédiatement de prendre les mesures que j'ai annoncées à la Chambre aujourd'hui.

M. Broadbent: J'aimerais poser une autre question au ministre. Comme le gouvernement du Canada vient d'expulser 13 ressortissants soviétiques, en priant 11 d'entre eux de quitter le pays et en interdisant tout retour aux 2 autres, et comme c'est bien là le moins que le gouvernement pouvait faire en l'occurrence, quelles autres possibilités le gouvernement a-t-il envisagées et, notamment, compte tenu de la gravité de cette décision, pourquoi n'a-t-il pas, pour bien faire comprendre que nous tenons la chose pour sérieuse, rappelé notre ambassadeur de Moscou, le temps de reconsidérer l'affaire et de se pencher sur la série de bourdes malheureuses que l'Union soviétique a commises au Canada?

M. Jamieson: Je pense avoir bien démontré à quel point je désire faire preuve de toute la franchise possible à cet égard, mais si je me montre peu loquace dans ma réponse, c'est simplement qu'ayant pris cette mesure, nous ignorons pour le moment quelles mesures les soviétiques eux-mêmes pourront prendre. Pour ce motif, j'estime préférable que notre ambassadeur demeure sur les lieux à Moscou pour faire face à toute éventualité.